

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 46 (1999)
Heft: 11-12

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Association Cantonale Vaudoise de la Sécurité et de la Protection Civile

ACVSPC: Oui, un regard positif vers l'avenir



ACVSPC a pris le large le 15 avril dernier avec à son bord 8 cadres ayant le pied marin, ainsi que ses 145 membres-passagers attirés par la découverte d'horizons et d'idées nouvelles à l'aube du 3^e millénaire.



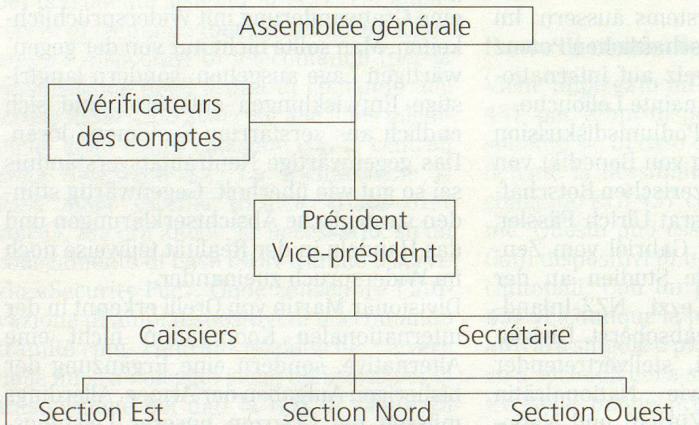
ACVSPC désire ardemment prendre à bâbord et à tribord encore d'autres membres souhaitant faire équipage avec nous. Des bulletins de demande d'adhésion vous attendent. Qu'on se le dise!



ACVSPC doit trouver une cohésion forte, qui serait au contraire de ce que j'appellerais «les invectives de cette période électorale et automnale» que nous venons de vivre!



ACVSPC s'est dotée d'un organigramme qui dit en quelques mots les côtés structurel et statutaire de notre association.



Assemblée générale

Réunion une fois par année, diverses approbations et propositions

Comité cantonal

Président, vice-président, présidents des sections, secrétaire, caissiers
 ↳ marche de l'Association, règlements, budget, projets d'activités

Comité sections

Président de la section + 2 membres
 ↳ exécution des activités

Travaux ponctuels

Formation de commissions ad hoc pour traitement de sujets spéciaux limités

Sortie annuelle

Excursion d'un jour, visite d'installations techniques d'intérêt général, repas



ACVSPC va adhérer à l'Union suisse pour la protection civile (USPC) et prendre une part prépondérante à ses idéaux, ainsi qu'à la lecture de son journal «Protection civile». La crédibilité d'un organisme tel que le nôtre passe aussi par le message dans la presse écrite.



ACVSPC doit maintenir entre ses membres un esprit de solidarité. Echanger ses expériences et se perfectionner. Faciliter la communication entre les entités œuvrant dans la sécurité. Informer l'opinion publique.



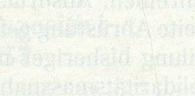
ACVSPC est considérée comme un partenaire efficient par le Service de sécurité civile et militaire (SSCM) désireux d'avoir un esprit d'ouverture de part et d'autre, d'autant plus que la mise en œuvre de la nouvelle politique de sécurité du Conseil fédéral va entraîner une évolution importante pour la PCi. Une collaboration avec le SSCM devra nous permettre d'appréhender le projet *protection de la population* ainsi que les documents *principes et postulats relatifs à la protection de la population*. La procédure fédérale de consultation a déjà commencé et va nous inciter à faire des remarques et commentaires afin qu'on puisse réaliser un système civil efficace pour des situations particulières et extraordinaires.



ACVSPC désire promouvoir la protection civile en préparant l'avenir dans le sens d'une vision globale des dangers et de la sécurité envers, entre autres, les catastrophes naturelles et anthropiques.



ACVSPC va veiller au début du 21^e siècle au maintien de l'image de marque de la protection civile d'autant qu'elle a un rôle encore plus important à jouer face aux défis, voire aux enjeux qui nous attendent... peut-être déjà demain!



Cela vous tente d'être des nôtres?
 Alors nous anticipons!



J'adhère à l'ACVSPC

E dito romand

E-ffa-rant!

L'arrogance et la suffisance affichées le 13 novembre par le représentant de la Conférence gouvernementale pour la coordination des services du feu, lors du séminaire de l'USPC de Schwarzenburg, est symptomatique de la signification qu'il accorde aux mots: sécurité par la coopération. Le maintien de cette stratégie, basée sur des chiffres plutôt fantaisistes, laisse songeur quant aux appuis dont disposent ces nostalgiques du pouvoir sans partage.

Sans pousser la réflexion très loin, le «trésor de guerre» accumulé par les assurances incendie pourrait être un de ces appuis. Un autre serait représenté par des politiciens en mal d'économies, fortement tentés par un rapprochement astucieux de type «sécurité-financier». Après tout, la sécurité a un prix.

Et dans un pays tourmenté par la sienne les assureurs sont rois.

Pourtant, il y a des signes qui ne trompent pas. Si l'on en croit les sondages, la protection civile a la cote. Les cantons, futurs ordonnateurs de la mise en place du concept «Protection de la population», ne s'y trompent pas. Ils ont encore leur mot à dire. A preuve: les autorités cantonales fribourgeoises ont décidé d'octroyer un crédit de 3,5 millions de francs pour la rénovation du Centre de Sugiez. Il y a quelques mois encore, on ne donnait pas cher de l'avenir du Centre d'instruction. Lors de la votation, le crédit a obtenu deux tiers de oui pour un tiers de non. C'est un signe clair de l'intérêt et de la confiance que le gouvernement fribourgeois porte à la PCI. Alors, le message exprimé par la protection civile à Schwarzenburg prend tout son sens: c'est non à l'éclatement. Non à une protection de la population dictée par des intérêts particuliers. Il ne reste plus dès lors qu'à transformer l'essai. Et ça, c'est l'affaire de tous.

ml.

René Mathey

Ça colle...

Assemblée de la section valaisanne de l'USPC

Au menu, une visite d'entreprise suivie par une bonne vingtaine de membres. Quant à l'Assemblée, elle s'est déroulée à Charrat. Occasion pour Christian Rey, président de la section valaisanne de l'USPC, de se livrer à une analyse de la situation de la PCI dans le canton.

RENÉ MATHEY

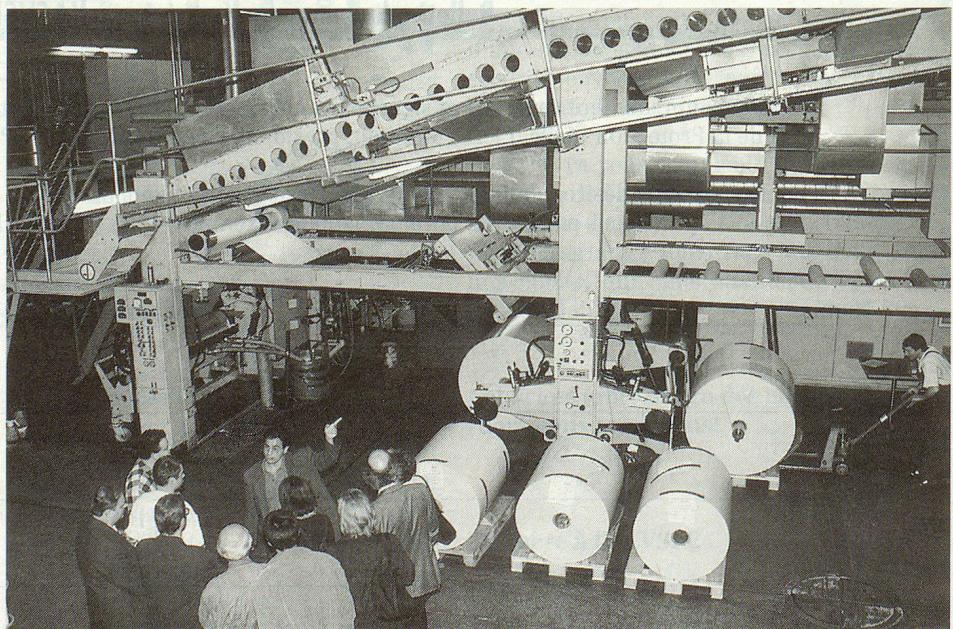
Pour beaucoup, l'entreprise Panoval à Martigny évoque la construction de panneaux. Et pourtant, s'il y a bien de la colle entrant dans la composition du produit, celui-ci se situe plutôt dans tout ce qui a trait au papier collant et à son support siliconé.

Racheté en 1992 par un industriel hollandais, spécialiste de l'adhésif, Panoval (dont le nom signifie papeterie nouvelle du Valais) a été revendu à un groupe anglais, Samuel Jones, en 1997, qui a agrandi l'usine et a consolidé sa production. Cela peut paraître curieux qu'un spécialiste traitant du papier s'installe à Martigny. Et pourtant, ce qui a probablement séduit ces industriels est le fait que Martigny se situe presque au centre de son marché. D'autre part, et c'est son atout principal pour le moment, les fournisseurs de papier se

situent presque tous en Italie. Sans compter que le tonnage accepté dans les zones frontalières est encore intéressant (soit 25 tonnes de marchandise pour être dans la limite des 40 tonnes). Panoval, qui prendra prochainement un nouveau nom (SJ) pour mieux s'intégrer dans le groupe anglais, occupe 110 personnes (400 dans le groupe) et traite, sur 24 jours ouvrables, plus ou moins 1000 tonnes de papier. Son chiffre d'affaires est de l'ordre de 55 millions de francs. Les différentes spécialités de papier autocollant sont distribuées à environ 90% dans le marché européen. La clientèle suisse est de l'ordre de 40 entreprises et se recrute en grande partie chez les imprimeurs de papier en continu qui se chargeront alors d'en faire des rouleaux à étiqueter.

Bilan de l'année

C'est à Charrat que Christian Rey, président de la Section valaisanne de l'USPC a ouvert l'Assemblée générale. Dans son rapport, le président n'a pas manqué de relever la forte mise à contribution de la PCI lors des intempéries de l'hiver dernier, mais aussi pour avoir encore participé à l'hébergement de réfugiés du Kosovo. Conscient que l'Association a aussi un rôle



Vue partielle de la chaîne d'encollage de Panoval.

PHOTOS: RAVINFO, CHEXBRES

politique, soit d'être à la fois au service de la population et au cœur de l'institution chargée de sa protection, Christian Rey a organisé en juin dernier une visite des lieux sinistrés par les avalanches, en compagnie de Jean-René Fournier, président du Conseil d'Etat. Cette visite, hors de toute pression médiatique, a permis tant à

Pour Christian Rey, la coordination de l'information et des moyens sont des conditions essentielles à l'efficacité des secours. Pour lui, si les communes doivent rester souveraines (au regard de la loi) sur leur territoire, peut-être doivent-elles mieux collaborer avec les Services de l'Etat cantonal. Sans compter que le rôle du canton

phase terminale a donné l'occasion au canton, par la voix de David Schnyder, chef du Service cantonal, de saisir une des dernières cases libres et à l'USPC de manifester un soutien concret à la section.

Tour de table

Hildebert Heinzmann, sous-directeur de l'OFPC, a reconnu que la PCi du pays a été mise à rude épreuve cette année (prise en charge des réfugiés, intervention avalanches, inondations, etc.). Défis que l'institution a su relever. Sans revenir sur les propos critiques de Christian Rey, il a mis l'accent sur le fait que «la PCi ne doit pas devenir la bonne à tout faire et ne pas faire ce que d'autres peuvent mieux faire!».

Citant aussi des discussions en cours avec le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe, Hildebert Heinzmann a déclaré que si pour les régions limitrophes, la question d'une intervention de la PCi est possible par le biais de conventions, l'idée d'une participation plus active, et plus lointaine, est étudiée très sérieusement. D'ailleurs, un instructeur de l'OFPC était présent lors du dernier tremblement de terre ayant touché la Turquie.

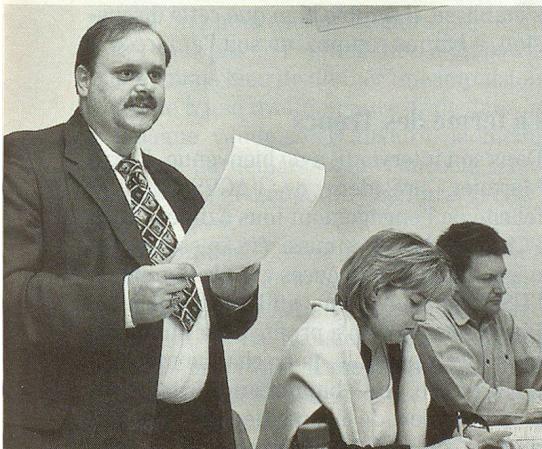
Quant à David Schnyder, chef du Service du feu et de la PCi, qui vient d'hériter des affaires militaires, il a rappelé que les interventions dues aux intempéries ont généré quelque 20 000 journées de travail. Quant au problème de la régionalisation, le programme est en avance, grâce au travail d'une Commission qui s'occupe également de tous les problèmes liés aux collaborations avec les différents partenaires à l'aide en cas de catastrophe.

David Schnyder a aussi montré un dépliant, fruit de la collaboration entre la police, les sapeurs-pompiers et la protection civile. Pour la première fois, il a été fait mention du numéro 112 qui devrait être le futur numéro d'appel pour les problèmes de santé, police et feu, valable dans toute l'Europe. Ce prospectus devrait être distribué dans 120 000 ménages du Valais. Hans Jürg Münger, secrétaire central de l'USPC, a apporté les salutations et les meilleurs vœux de l'association faîtière. Il a remercié toutes et tous de leur engagement excellent et précieux durant cette année lourde pour la PCi valaisanne.

Enfin, Jean-Yves Chappot, conseiller communal de Charrat, a apporté le salut des autorités de cette commune de 1080 habitants. Une des plus petites de la région dont la vocation agricole s'est modifiée ces dernières années, par le simple fait de son voisinage avec Martigny. Plusieurs PME se sont installées à Charrat et ont contribué au maintien, et même au développement de la commune.

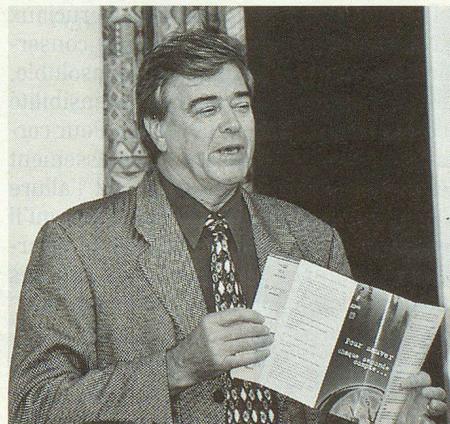


Hildebert Heinzmann: «La PCi ne doit pas devenir la bonne à tout faire...»



Christian Rey, président de la section valaisanne de l'USPC.

Jean-René Fournier qu'aux responsables politiques locaux rencontrés sur les différents chantiers, de se rendre compte du travail réalisé par la PCi.



David Schnyder présente le dépliant destiné à l'information de 120 000 ménages valaisans.

dans le nouveau projet du DDPS sera plus important que par le passé. A propos du nouveau concept de Protection de la population, Christian Rey se demande si le statut réservé à la PCi ne sera finalement pas plus, ou pas moins, qu'un réservoir de bras à disposition de chacun. Alors, lance-t-il à l'adresse du canton: collaborons réellement à l'organisation d'une protection civile solide et organisée.

A table!

Dans le but de contribuer à la diffusion de l'image de la protection civile, le Comité de l'association a planché sur la réalisation d'un set de table. Entièrement financé par le parrainage recherché par une équipe de bénévoles, celui-ci sera tiré à 25 000 exemplaires et distribué dans tout le Valais romand. La présentation du projet en

Les leçons à tirer

Comme dit le poète, à toute chose, malheur est bon. En effet, Christian Rey, tirant les leçons des événements de l'hiver, a constaté dans bien des cas une insuffisance de planification lors des interventions de secours (pour ne pas parler d'une certaine incompétence) en mettant l'accent sur les «mises sur pied jamais exercées». Et de citer l'exemple de cette section de sauvetage devant effectuer une intervention, condamnée à un trajet simple course équivalent à une centaine de kilomètres avant de faire quoi que ce soit, par «absence d'un logement sur place»!

Les cadres vaudois se cultivent

PBC et «brigands du Jorat»

rm. Pour la première sortie culturelle dans sa nouvelle livrée, les cadres de la PCi vaudoise ont visité un des locaux de la PBC, sous l'experte direction de Michèle Gohy, responsable cantonale. En bon pédagogue, Pierre Mermier, président de l'ACVSPC (Association cantonale vaudoise de la sécurité et de la PCi), n'allait pas manquer l'occasion de compléter le bagage de chacun par une «pistée» et une «cassée» à la ferme des Troncs.

Malgré un temps maussade, c'est tout fringant qu'une vingtaine de membres se sont donné rendez-vous devant l'ancienne centrale nucléaire de Lucens. Bien que conscient que le site soit sécurisé, chacun a «intellectuellement» frissonné en pensant au cœur toujours vivant du réacteur, séparé pourtant par une quantité impressionnante de béton. Certains anciens se souviennent encore de la date de l'accident, c'était en 1969, se racontaient à voix basse les faits marquants de l'événement.

Mais le sourire, la chaleur de l'accueil et surtout la compétence de Michèle Gohy ont vite estompé ce qui n'est plus qu'un souvenir des balbutiements de l'industrie nucléaire helvétique. Rappelons que l'ensemble utilisable des bâtiments «relookés» totalise quelque 23 000 m². En surface on trouve la zoologie, la taxidermie, des ateliers de restauration ainsi que quelques bureaux. Il y a encore des dépôts intermédiaires avant traitement. Ensuite, un long couloir (env. 70 m) (surface utilisable totale de l'ordre de 4 km) mène tout droit à l'abri des biens culturels. Le niveau inférieur est occupé par l'archéologie, puis le même couloir aménageable qu'à l'étage au-dessus mène au deuxième dépôt qui devrait contenir les biens les plus précieux, enfermés dans des conteneurs. Sur les deux étages, on trouve également des zones tampons servant à l'élimination d'éventuels insectes ou bactéries nuisibles à la conservation des biens entreposés. Des mesures de sécurité importantes ont également été prises pour interdire l'accès aux zones sensibles, notamment celles qui abritent les biens les plus précieux.

La ventilation est particulièrement soignée, de façon à garantir une hygrométrie et une température quasi constante pour certaines parties, d'autres doivent être climatisées. Le volume total utilisable est de l'ordre de 6000 m³ et celui réservé à la PBC est de 1800 m³.



Michèle Gohy, responsable PBC, explique l'organisation des différentes réserves et collections.

Il faut dire qu'un des problèmes cruciaux est de répondre à la question: que conserver? C'est une question presque insoluble, puisque la réponse dépend de la sensibilité des scientifiques qui se la posent. Pour certains visiteurs d'ailleurs, l'entassement des objets de toute nature prend l'allure d'un aimable futoir. Il est vrai aussi qu'il est apparemment plus facile de «conserver», sur le plan du volume, des insectes que des blocs de pierre de toute époque.

Mise au point...

Profitant de la présence de la majorité des chefs des nouvelles régions PCi du canton, Michèle Gohy en a profité pour rappeler l'importance de l'organisation des cours de PBC. A la vérité, la responsable de la PBC pour le canton est assise entre deux chaises. Elle ne dépend pas du même département que la PCi et son activité au service du patrimoine n'est que de 50%. Michèle Gohy de rappeler aussi que lorsqu'une personne a été formée dans un cours et rentre dans sa commune, elle est en possession d'un inventaire partiellement juste ou lacunaire. C'est ce travail de base qui permettra au canton de corriger ses propres documents, notamment pour les objets d'importance régionale ou nationale. Quant à la commune concernée, c'est à elle de savoir si le ou les biens mis à jour méritent attention ou non.

Or, ce que l'on constate, c'est que chacun se renvoie la balle en matière d'inventaire, de formation et autre travail indispensable à la PBC. Finalement, ce que souhaite Michèle Gohy, c'est qu'une véritable collaboration s'installe et que le dialogue

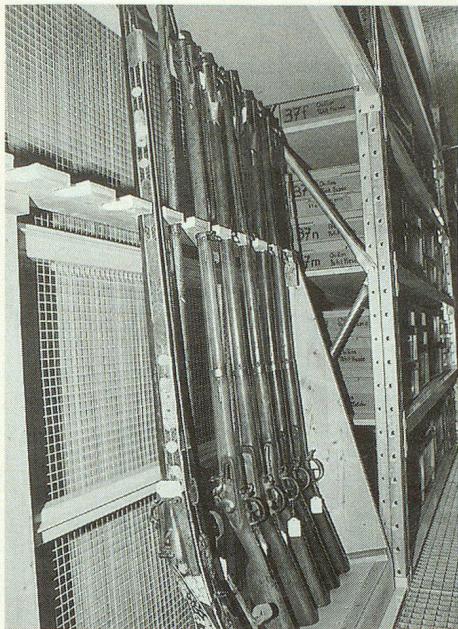
s'établisse. Il semble bien que cette discussion, à bâtons rompus, en soit l'amorce.

La ferme des Troncs

Dans son intervention de bienvenue, Pierre Mermier, président de l'ACVSPC, s'est félicité de l'engagement tous azimuts de la PCi vaudoise. Il a aussi été question des négociations fructueuses avec le Comité de l'USPC en vue d'une affiliation officielle. Pierre Mermier en a profité pour annoncer qu'il serait possible, pour chaque membre qui le désire, de s'abonner au journal «Protection civile», de façon indépendante. Mot d'ordre du président: «association forte signifie crédibilité forte envers tous nos partenaires!»

Propriété de l'Association Jorat souviens-toi, la ferme des Troncs est située à Mézières, à l'orée d'un bois et regroupe quasi toutes les communes de la région, et quelque 350 membres. L'animation et la transformation de la ferme sont le fruit du travail d'une bonne cinquantaine de bénévoles. Comme l'a souligné le président Roland Desmeules, l'Association Jorat souviens-toi, datant de 1981, s'est constituée dans le dessein de sauver d'anciens objets et outils, voire des métiers de la paysannerie vaudoise. Quelques années plus tard, il a été possible de faire l'acquisition de cette ferme des Troncs, construite en 1776, et qui est devenue le centre névralgique de l'Association.

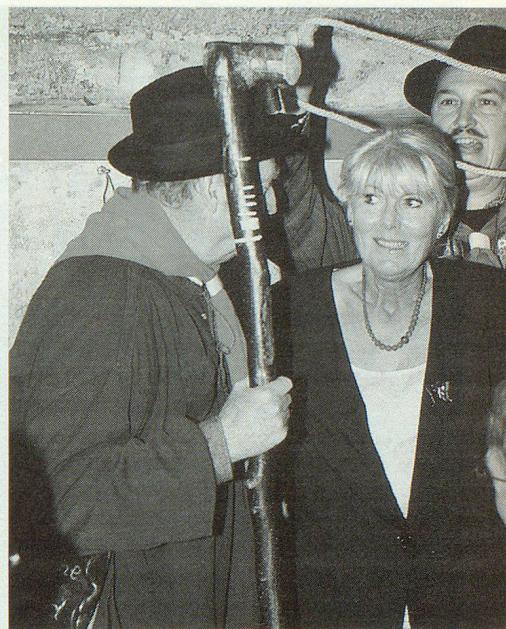
Petit exemple de réactualisation d'un ancien métier: la fabrication des «bénons». Le bénon, artistiquement tressé, servait de support à la pâte à pain. Ainsi, plus d'une centaine de spécialités artisanales ont re-



Quelques armes à feu (réserve du Musée militaire vaudois).



Des gerbes de blé et des outils.



Michèle Gohy est enlevée par les bandits du Jorat...

trouvé une nouvelle vie aujourd'hui. Il ne s'agit donc pas de l'exhumation d'un patrimoine, mais bien de donner une impulsion nouvelle à une tradition ancestrale dans la campagne vaudoise. D'ailleurs, le menu servi aux participants a été concocté selon des recettes de l'époque, y compris le célèbre «raisiné».

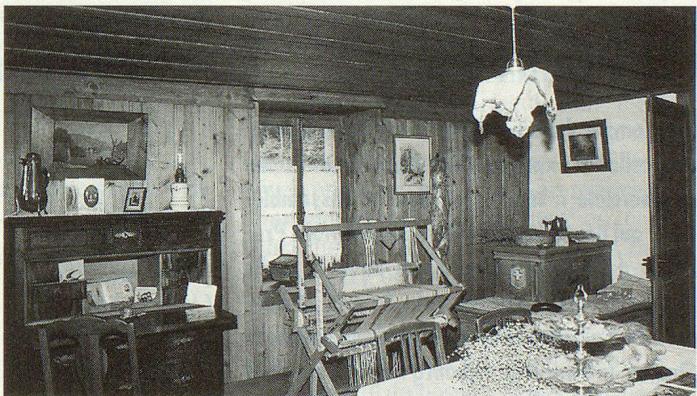
Chaque année, l'Association travaille sur un thème. Il y a eu le bois, le beurre et, actuellement, l'exposition porte sur la culture du blé et de sa transformation. Chaque pièce de la ferme est meublée et décorée dans le style de l'époque.

Les brigands du Jorat

Autre grande tradition, héritée celle-là de l'occupation bernoise: les brigands du Jorat. Comme aime à le raconter le capitaine de cette confrérie, les brigands ont bel et bien existé. Entre les années 1600 et 1700, ces hommes, sans foi ni loi, ont rançonné les riches marchands (les autres aussi) lors de leur traversée des bois du Jorat, seule route conduisant à Berne. Ce Grand Chemin, entre Epalinges et Moudon, était particulièrement accidenté et comprenait même un col, celui du Chalet-à-Gobet. Donc particulièrement propice aux embuscades. Ces brigands étaient surtout constitués d'une cohorte de domestiques de campagne, cherchant à arrondir leurs fins de mois. Organisés en bandes de dix à quinze individus, ils étaient particulièrement redoutés. Finalement, les troupes bernaises ont mis une fin brutale à cette insécurité dans les années 1702. Quelques-uns ont été envoyés aux galères, d'autres ont subi la peine de la roue à Vidy.

Ferme des Troncs:
salle à manger
traditionnelle
(XVII^e siècle).

... qui libéreront
les otages après
vérification de la
rançon demandée.



Cette confrérie, appelée Compagnie des brigands du Jorat, est encore vivante aujourd'hui, même si elle n'a plus qu'un côté folklorique. C'est une association créée en 1971 qui perpétue pacifiquement et amicalement l'ambiance de l'époque. D'ailleurs, Michèle Gohy et Pierre Mermier se souviendront longtemps de ce repas,

lorsque que les brigands ont fait irruption et les ont proprement ligotés et enlevés. Ils ont été rendus, sains et saufs, après le versement d'une rançon et avoir bu «l'eau de feu». Sorte d'antiseptique, composé de divers alcools dont la décence interdit de divulguer la composition et le taux d'alcool.

Un stand de 110 m².

La protection civile s'expose

L'UFPC au Forum

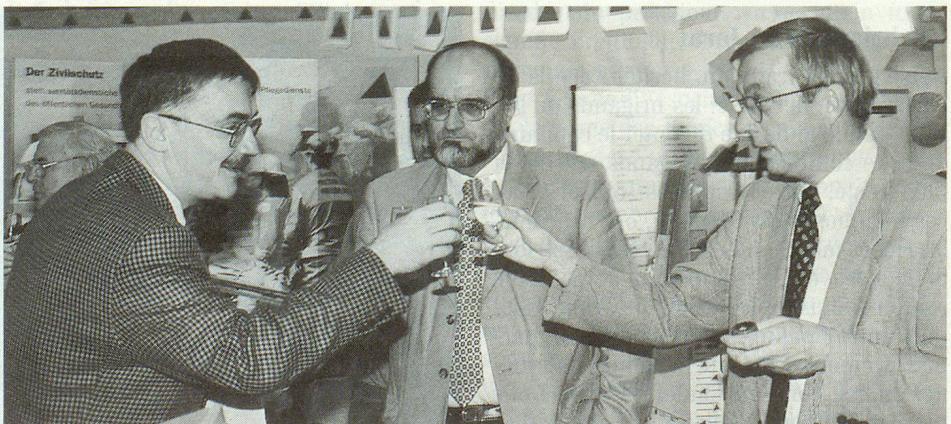
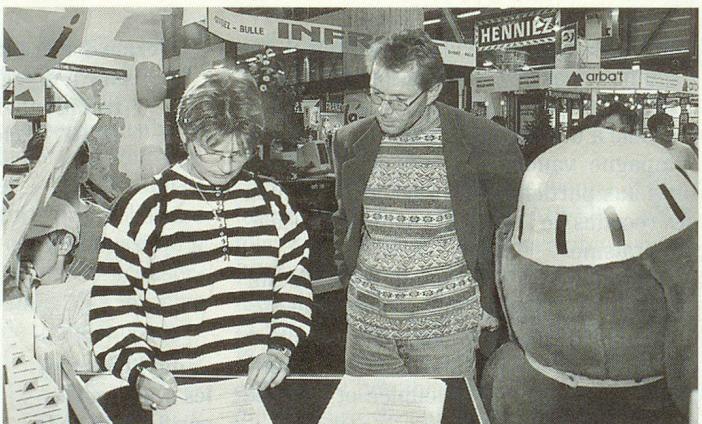
rm. Comme dans beaucoup de régions romandes, celles-ci expriment leur identité culturelle, commerciale à travers un lieu de rassemblement qui peut s'appeler foire ou comptoir. Profitant de la réalisation d'une nouvelle halle d'exposition, idéalement placée aux débouchés de l'autoroute et à un jet de pierre de la Singine, le canton de Fribourg se présente dans un nouvel habit. Profitant de cette aubaine, l'Union fribourgeoise de la PCi a monté un stand de quelque 110 m².

On le sait depuis longtemps, un bon moyen pour la PCi de se montrer au public est de participer aux foires et comptoirs régionaux. Depuis deux ou trois ans, l'Office fédéral non seulement encourage ces participations, mais a développé un stand modulaire qu'il met à disposition des organismes et des associations.

Profitant de l'occasion, la section fribourgeoise de l'USPC a décidé de participer. Le Service cantonal a délégué Gil Verillotte pour les détails et Armand Rosset pour «l'inauguration». Quant aux communes, c'est avec enthousiasme qu'elles ont mis du personnel à disposition pour l'animation du stand. Quant aux Samaritains, inutile de souligner leur engagement pour ce genre de manifestation. Leur participation était d'autant plus importante qu'ils font partie du dispositif préconisé par le canton pour OPC 2000.

Les familles sont venues nombreuses...

De g. à dr.:
J.-P. Dorand,
président UFPC,
Claude Lässer,
conseiller d'Etat
et Pierre Nydegger,
Cmdt de la police
cantionale.



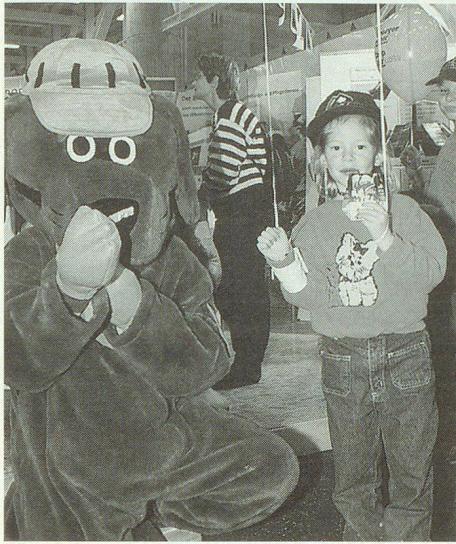
De leur côté, les autres sections ont été sollicitées pour mettre à disposition ce que d'aucuns qualifient de ciment de la fraternité, mais... liquide. Message reçu, notamment par les Valaisans qui ont pu constater, sur place, l'usage concret de leur participation.

Pendant une semaine, ainsi que l'a relevé le président Jean-Pierre Dorand, le stand a

accueilli plus de 2000 personnes qui se sont intéressées au fonctionnement de la PCi et plus particulièrement de la réponse fribourgeoise à la problématique catastrophe. Parmi eux, un nombre croissant de jeunes, n'hésitant pas à poser des questions, parfois pointues.

L'inauguration aura aussi permis à Hildebert Heinzmann de rappeler les caracté-

... les enfants aussi et ils n'ont pas été effrayés par Hildo...



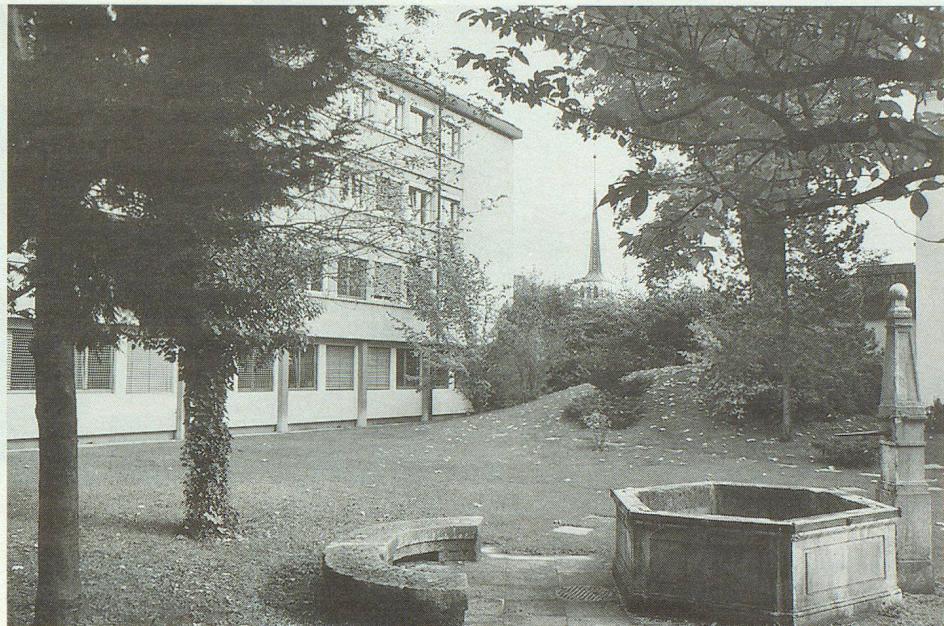
D'ailleurs, essayez de chercher le véritable Hildo (!).



Quant à Madame Heinzmann, elle s'est exercée à la manipulation des nouveaux outils.



ristiques du système protection de la population. Soit un système global de sécurité incluant la police, les sapeurs-pompiers, les services techniques, les services sanitaires et de sauvetage et la PCi actuelle. La protection de la population incombera pour l'essentiel aux cantons et à travers eux aux communes. L'armée ne devant intervenir qu'à titre subsidiaire. □



C'est là que niche le Service de la PCi jurassienne.

Jura: lenteur et optimisme

Gestion informatique des abris

rm. Dernier volet de la «photographie» du système de gestion informatique des abris en Romandie, il rend compte de ce qui existe dans les cantons du Jura et de Vaud.

Charles Socchi, patron de la PCi, du feu et des affaires militaires du canton du Jura s'interroge sur les services qu'offre l'OFPC, notamment en matière de gestion des abris, du personnel ou du matériel. A son avis, il a été perdu trop de temps avec des directives dites techniques, s'avérant finalement assez peu utile dans les cantons. Toute une série de modèles informatiques ont été promis, mais la réalisation concrète peine à suivre.

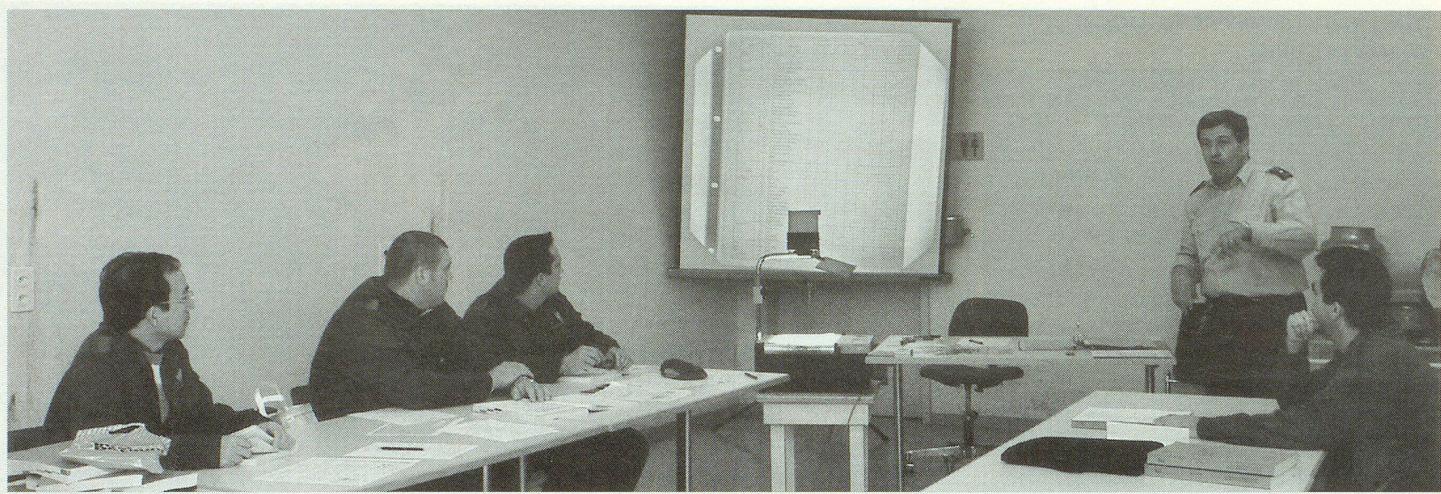
En matière d'informatique, le Jura est plutôt mal loti. Ce n'est pas faute d'avoir alerté les services compétents du canton dès 1995, souligne Charles Socchi. Il existe bien un programme de gestion du personnel incorporé depuis 1982. Même si quelques adaptations techniques ont été faites, simplement pour répondre aux critères de gestion d'aujourd'hui, ce programme devrait être entièrement revu. En ce qui concerne les abris, tout est manuel. Il s'agit d'un «enregistrement» des places protégées qui se fait dans les bureaux d'Alle. Le cas est identique en ce qui concerne les constructions.

Une politique informatique, en matière de gestion des constructions, des abris et du

personnel, existe. Cette politique devrait s'appuyer sur une forme de centralisation des éléments au canton, avec des liaisons, pas nécessairement permanentes, avec les communes. Pour Charles Socchi, c'est le seul moyen d'avoir une unité de doctrine. En attendant, plusieurs chefs d'offices ont développé (par passion) leur propre système de gestion, notamment en ce qui concerne le personnel. Sur le fond, Charles Socchi part de l'idée qu'il ne serait pas judicieux «d'inventer» un système informatique. Au contraire, il verrait bien une reprise du système fribourgeois qui a le grand mérite de posséder une série de modules utilisables quasi immédiatement ou moyennant des adaptations mineures. D'ailleurs, tout ce projet est entre les mains du Service informatique de l'Etat depuis une année.

Compte tenu des moyens et des autres projets en cours, des priorités ont dû être définies, sans compter que c'est pratiquement l'ensemble du parc informatique du canton qui devrait être changé.

Dans le domaine des constructions, le canton traite sur deux niveaux. Tout ce qui est du domaine des contributions de remplacement est centralisé au Service de la PCi. La prise de position du Service est communiquée ensuite au Service des constructions pour que celui-ci délivre le permis de construire, à la commune pour l'éventuelle perception de la contribution. Pour les abris, ce sont les dossiers qui sont réceptionnés au Service qui en vérifie les différentes conformités (techniques et légales) et qui transmet ensuite au Service des constructions. Une gestion informatique de l'ensemble ne remettrait pas en cause cette précieuse collaboration, souligne



Vaud, Gollion: un cours de préposés à la maintenance des abris.

Charles Socchi, elle en accélérerait le traitement. Finalement, le Service cantonal est optimiste. L'apparente lenteur de la prise de décision s'explique pour beaucoup par la situation économique. Mais elle comporte aussi des avantages, car elle oblige à trouver des solutions novatrices dont la collaboration et la coordination sont les maîtres mots.

Du côté des Vaudois

Selon Pierre Spahr, depuis les années 1983/84 tous les abris sont enregistrés de façon informatique via le CIEV (Centre informatique de l'Etat de Vaud). Le contenu du CIEV devrait être reporté prochainement dans des programmes de type OM, soit une forme de toile d'araignée qui reliera le SCPCi et les régions. Tout le secteur des constructions, depuis le dépôt d'une demande de permis de construire est centralisé au SCPCi. L'ensemble des données fait l'objet d'une «synthèse» sur un document dit d'approbation (par commune) qui répertorie l'ensemble des données et qui donne également l'état des places protégées. Pour le secteur des abris, toutes les contributions de remplacement sont enregistrées au SCPCi, sur la base des informations communiquées par les communes. C'est une fois par année que sont transmis aux communes, ainsi qu'à la préfecture du district, les montants disponibles pour chaque commune, pour vérification. Précautions que le préfet, comme dans beaucoup d'autres actes, est en fait le garant du système car c'est lui, en tant que représentant de l'Etat, qui a un contact suivi avec les communes de son district.

C'est une directive cantonale (en accord avec l'OFPC) qui règle l'attribution définitive et l'utilisation des montants compensatoires. A titre d'exemple, une commune qui aurait le 70% de ses places protégées, mais qui disposerait parallèlement d'un montant important de contribution de remplace-



Charles Socchi: «... Il est plus efficace de s'inspirer de ce qui fonctionne, que de vouloir créer son propre système.»

ment, il lui a demandé la constitution d'une réserve pour arriver à la couverture optimale. Ce qui figure en plus pourra alors être affecté pour d'autres mesures de protection civile. Par contre, aucune forme n'est requise pour la conservation de ce montant. Il peut être utilisé à d'autres fins. Mais cela doit figurer dans le bilan.

Le contrôle périodique est aussi un des soucis du SCPCi. Dans ce domaine, l'ensemble des contrôles sont réceptionnés et enregistrés au Service cantonal, enfin presque. Il s'agit surtout d'un problème de mise en place des régions. Le contrôle des abris privés est de la compétence des communes (et des régions). Par contre, celui des constructions publiques et des organismes est entièrement géré par le canton et son personnel. La maintenance est laissée aux régions. Toute la formation étant par ailleurs sous la responsabilité du SCPCi.

A terme toutes ces opérations pourront être simplifiées, par la mise en réseau effective de l'ensemble. Les programmes existent, le réseau est existant mais pas

encore totalement opérationnel. Quant à une couche infographique, soit une liaison avec le cadastre cantonal (SIT), celle-ci n'est pas complètement abandonnée. En effet, les sapeurs-pompiers utilisent déjà ce système et il n'est pas impensable qu'un «partage», pour un coût raisonnable, ne soit pas envisageable.

Conclusions

Finalement, on ne peut que confirmer les réflexions figurant dans le précédent numéro de «Protection civile». Ce qui se passe au niveau informatique n'est, en fait, que le reflet de l'image de la PCi de notre pays. Une institution certes efficace, mais disparate, utile mais lente à réagir, souffrant comme beaucoup d'autres du «respect de l'autonomie....».

L'OFPC, pour tous les interlocuteurs, n'a pas eu le rôle de coordinateur (ou fédérateur) que l'on est en droit d'attendre d'un office moderne. A vouloir par trop respecter le droit d'expression et les particularités de chacun, additionné du zeste de perfectionnisme helvétique qui convient, on tombe inévitablement dans un système d'une complexité folle. Chaque acte posé, par exemple le respect d'une norme, débouche sur un document qui comporte autant de points à respecter qu'il y a d'organismes de PCi, ou presque.

D'un autre côté, les cantons n'ont pas non plus apporté le fruit de leurs expériences, dans le dessein de contribuer à la simplification du système. Bien au contraire. Par la grâce de quelques spécialistes, et forts de leur bon droit, ils reproduisent eux-mêmes le système qu'ils critiquent.

A l'heure de l'abandon d'une protection civile et à celle de la naissance d'un concept global de protection de la population, l'autarcie a vécu. On ne peut qu'applaudir à ce recentrage, au seul bénéfice des citoyens. □

Pully-Paudex-Belmont s'attaquent aux sentiers pédestres

Entre forêts et canyons

Depuis plusieurs années, les exercices de Pully-Paudex-Belmont consistent à la remise en état des sentiers pédestres de la forêt qui touche à ces communes. Cette année ce sont cinq sites particulièrement fréquentés par le public qui ont été aménagés.

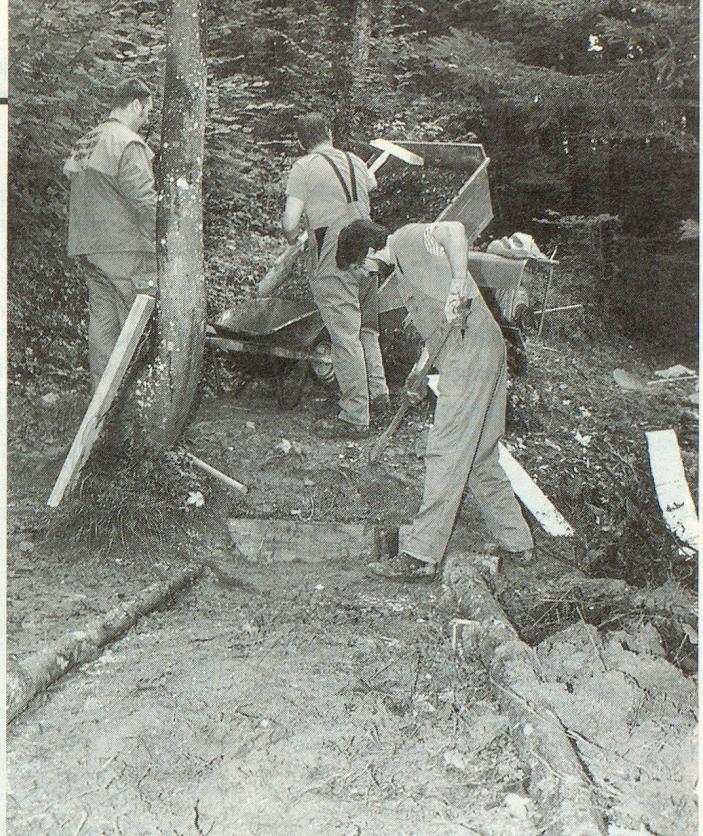
Pendant une bonne quinzaine de jours, ce sont 120 hommes des trois communes qui se seront succédé sur cinq sites.

Bien que située apparemment en «ville», cette région est bien connue des promeneurs pour la densité de sa forêt et ses canyons impressionnantes. S'il est aisé (ou presque) de s'y promener quand le temps est au beau, cela se gâte rapidement en cas de pluie. Le terrain devient vite glissant, voire impraticable. Des glissements de terrain incessants viennent encore périodiquement bouleverser la donne. Le défi permanent des hommes de Jean-François Delessert, chef ORPC, est de sécuriser les sites et de refaire ce que les intempéries détruisent. Tout ce travail se fait en étroite collaboration avec le bûcheron cantonal qui est aussi incorporé à la PCi de Pully. L'équation qui consiste à joindre l'utile à l'agréable est donc résolue.

Les chantiers

Tout d'abord, afin de satisfaire aux besoins des différents groupes travaillant souvent fort loin de leur base, mais aussi pour renseigner le public, l'ORPC a mis en place pour la première fois un «Monsieur I». Ce «I» pour information est constitué de deux miliciens incorporés dans le S renseignement. Pendant que l'un des deux fait la tournée des chantiers, l'autre est de permanence pour répondre aux demandes

Réfection du chemin du côté de la Chadelard...



PHOTOS: RAINFO, CHEVRES

des groupes de travail. Les questions à résoudre vont de: il n'y a plus de liaison radio, jusqu'à: il manque des mèches de 12. Cette manière de faire a été très appréciée, car elle évite que l'un ou l'autre des hommes engagés n'abandonne le chantier. C'est aussi cette cellule qui répond et qui guide les éventuels visiteurs, comme elle organise les transports.

Du côté du stand de Volson, il a fallu reconstruire un sentier, avec escalier et passerelle. Pour le rendre plus sûr en cas de pluie, on l'a recouvert d'un épais tapis de copeaux de bois. Ce sentier, bucolique à souhait, longe la Paudèze, entre le «Jardin d'aventures» et le stand.

Plus loin, au lieu dit la Poudrière,urement endommagé par un glissement de terrain, il a fallu installer un système de drainage souterrain avant de s'attaquer à la réfection du sentier.

A la Chadelard, le magnifique cheminement qui partait sous la route cantonale et permettait de rejoindre la piste Vita aux

Monts de Pully a été endommagé par une chute d'arbre. Là encore, il a fallu intervenir. Cette réfection donne à nouveau accès au magnifique arbre classé, dont les racines apparentes font penser à une mangrove (l'environnement tropical en moins).

Enfin, sur la commune de Belmont, la PCi s'est attaquée à un gros chantier à la carrière du Bas-Mont. Désireuse de créer un espace de jeux et de détente, la commune a décidé d'aménager un site complet, avec parking, broches, bancs et mare. Ni plus, ni moins. La PCi a donc défriché le terrain, dessiné les contours de la mare et viabilisé entièrement l'accès au site qui devrait être prêt l'année prochaine.

Tout cela peut paraître banal, voire normal pour la majorité des citoyens; et pourtant. Sans l'enthousiasme et le dévouement des hommes de la PCi, c'est tout un pan du patrimoine qui ne serait plus accessible. Sans compter que ce travail demande des compétences professionnelles sérieuses et qu'il pourrait être utile, le jour où... □



On refait la structure du pont descendant de la route cantonale...



On défriche le site du Bas-Mont.

Moutier a «conquis» l'Oberland bernois

Les Prévôtois s'engagent

rm. Quelque cent vingt hommes de la PCi prévôtoise ont été engagés dans l'Oberland bernois pendant deux semaines. Pour tous ces hommes, ce ne sont pas tant les difficultés et l'ampleur de la tâche à accomplir qu'ils retiendront. Non, c'est une simple histoire d'hommes rencontrant des frères touchés dans leur chair et celle du partage avec l'autre. Au-delà de la «barrière» des langues, ce sont des cœurs qui se sont rencontrés, des regards et des poignées de mains chaudes qui se sont échangés; des «merci!» pudiques, mais authentiques que ces hommes ont rapportés.

Comme d'autres régions du pays, l'Oberland bernois a été particulièrement touché par les intempéries de l'hiver dernier. Suite à la demande d'aide du canton, la PCi de Moutier a répondu présent. Comme aime à le souligner Bernard Bürki, chef de l'OPC Moutier, le oui unanime du Conseil de ville a montré que les autorités sont parfaitement conscientes du rôle que doit jouer la protection civile dans ces circonstances. Alors, dès l'obtention de l'accord du Conseil, à fin avril, Moutier prépare son intervention pour le mois de juin à Lauterbrunnen et sa région.

Pour la petite histoire, Moutier a déjà été engagé en 1991 à Innertkirchen et en 1992 à Meiringen. C'est dire que les Prévôtois sont rodés et prêts à tendre la main. Il n'en reste pas moins que le temps à disposition était court, pour réunir les 120 hommes nécessaires et toute la logistique qui va avec. Tout ce petit monde a été logé confortablement dans un chalet, au camping de Lauterbrunnen.

En accord avec les autorités de la région lors de la reconnaissance, l'objectif d'intervention avait fixé le plateau de Mürren. Finalement, compte tenu de l'ampleur des dégâts, ce ne sont pas moins de neuf objectifs sur lesquels les hommes de Moutier seront intervenus. Et Bernard Bürki de souligner la qualité de l'organisation de Martin Schmied, C OPC de Lauterbrunnen, car même si les interventions changeaient constamment, toutes dictées par des urgences, elles ont toutes été soigneusement planifiées.

Coup d'œil sur place

Sans trop entrer dans les détails, les interventions se sont déroulées, pour l'essentiel, sur le plateau de Mürren, du côté de

Wengen (téléphérique de Männlichen), à Isenfluh, Stechelberg et Gimmelwald. Dit comme cela, tout paraît simple. Pourtant tous ces lieux représentent une zone géographique assez étendue et, surtout, très accidentée, dont l'accès nécessitait une longue route d'approche. Souvent plus d'une heure, en portant la tronçonneuse, la pioche et la pelle, voire la «boille» (prononcer bouille) à thé. Ajoutez à cela des conditions climatiques changeantes, puisqu'il y a même eu de la neige, et vous aurez une vague idée du travail des Prévôtois. Cela explique aussi la diane à 5 h 45 et le départ des cantonnements à 7 h avec retour rarement avant 18 h! Mais laissons Jean-Marc Debart et Jean-Marc Voirol raconter leurs expériences. Constat unanime des deux chefs de détachements: tous les hommes ont été surpris par l'ampleur du travail à réaliser, la dispersion des objectifs mais l'extraordinaire ambiance que procure le sentiment

montagne, en se coltant un chalumeau de 35 kilos. Tout cela pour redresser des paravalanches. Une autre fois, des compresseurs et autres matériels lourds ont été emmenés par hélicoptère.

L'accueil

Quant à la population, chacun a pu sentir combien elle était reconnaissante de ce coup de main. Par exemple, pour se rendre du côté de Wengen, il faut emprunter le chemin de fer. Non seulement tous les transports d'hommes et de matériel ont été faits gratuitement, mais encore le train stoppait entre deux stations (à la montée comme à la descente) pour raccourcir le trajet à parcourir encore à pied. Crème et fromage d'alpage sont souvent venus «récompenser» les efforts. Et puis, encore et toujours des mercis, tout simples, mais combien appréciés. Autre exemple, vécu celui-là par Roland



Lauterbrunnen: presque un air de vacances!

d'être utile. Ce qui a fait dire à Jean-Marc Voirol que cette chaleur humaine a largement compensé la dureté du travail et les repas trop souvent froids.

Comme partout, le travail a surtout consisté à libérer des chemins en s'attaquant à des amas de neige atteignant par endroits 7 mètres. Il a fallu aussi tronçonner du bois, éliminer des souches, renforcer des ponts enjambant quelques rus. Débarrasser aussi quelques champs d'amas de branches, etc. Et puis, il fallait aussi tenir compte d'une répartition harmonieuse et diplomatique du coup de main à donner à celui-ci ou celui-là.

Citons aussi un groupe d'hommes qui a dû effectuer une marche de plus de deux heures pour se rendre sur un chantier dans la

Piquerez, conseiller municipal: «J'ai eu l'occasion de me rendre dans une vallée perdue, à 1700 m d'altitude. Un couple âgé d'une septantaine d'années vit dans un chalet, déjà touché par une avalanche il y a trente ans, sans électricité et avec l'eau courante installée depuis deux ans seulement. Ce couple, heureux de voir des gens leur venir en aide, pleurait. Surpris aussi de rencontrer des gens dont ils ignoraient la provenance et tout aussi surpris d'apprendre que dans le canton de Berne on parle aussi français.»

Bilan de l'opération

Satisfaction affichée des autorités, de Lauterbrunnen et des Prévôtois. D'ailleurs, la

délégation du Conseil municipal, composée de Maxime Zuber et de Francis Althaus, a été surprise de l'ampleur des travaux effectués par la PCi de leur ville. Quant aux hommes engagés, ils ont apprécié la reconnaissance exprimée par leurs autorités. D'autant que le travail s'est

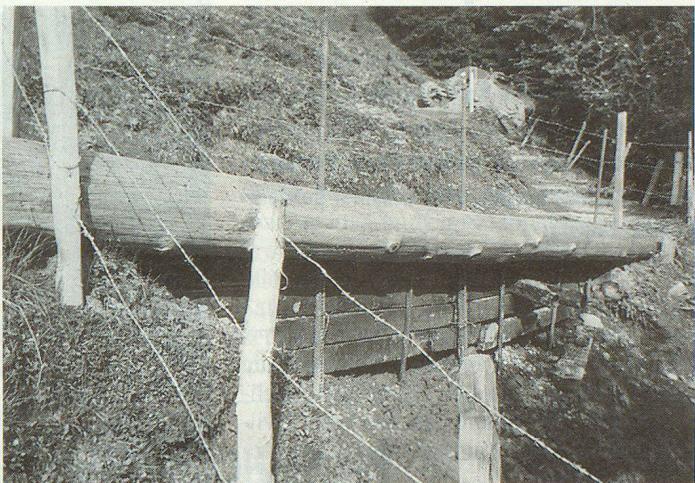
effectué loin des regards et des médias, dans l'anonymat, presque dans l'ombre. Le merci de la population est «leur» récompense.

Pour l'OPC de Moutier, cette expérience montre, une fois de plus, que les exercices cent fois répétés ont leur raison d'être. Ce

qui va encore dans le même sens, c'est qu'aucun accident n'a été déploré. Et, finalement, sur le plan financier, cette opération ne coûte pas plus cher que l'organisation d'un exercice «à blanc» mais en termes de rendement et de satisfaction, elle rapporte infiniment plus. □



Que la montagne est belle...



On a refait le pont...



Loin de tout, on s'organise!



Station du téléphérique de Wengen: par où commencer?



On pique-nique sur place.



Visite de Maxime Zuber (au centre).